

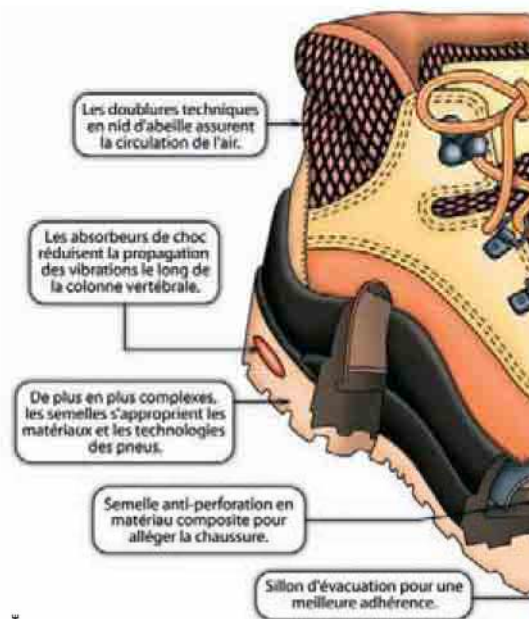
L'arrivée des matières respirantes

Moins exposés que les mains, les pieds peuvent être aussi mis à rude épreuve sur les chantiers. Pour éviter tout accident, la chaussure de sécurité s'avère utile. Un équipement qui se donne désormais des allures de chaussure de sport, légèreté et confort en prime.

UN clou qui transperce la semelle, un marteau qui tombe et atteint directement l'orteil. Loin d'être anecdotiques, ces situations-là sont trop souvent d'actualité sur les chantiers. En 2003, les chutes de plain-pied ont causé la mort de 19 personnes. Pour limiter ces risques et protéger le pied, la chaussure de sécurité joue pleinement son rôle.

Assurer la sécurité

Cet équipement de protection doit être choisi en fonction des risques identifiés et non de la profession : les risques du peintre en haut de la Tour Eiffel diffèrent, en effet, de ceux du décorateur d'un appartement. Seules les chaussures de « sécurité à usage professionnel », répondant à la norme EN ISO 20345, sont adaptées aux métiers du bâtiment. Plusieurs éléments participent à la protection du pied : l'embout, la semelle antiperforation. Tous les éléments de protection sont, au minimum, conformes aux exigences de la norme mais peuvent dépasser ces seuils, ce qui explique les niveaux de qualité et de prix.



PLACIDE

Après avoir planché sur les critères de sécurité, les fabricants se penchent désormais sur l'esthétisme et le confort.

La ventilation assure le confort du pied enfermé pendant le temps de travail, et ce, tous les jours de la semaine dans la même paire de chaussures. L'évaporation de la transpiration et le séchage de la chaussure dépendent de la respirabilité des matériaux, de la doublure intérieure à structure ouverte, et d'une première* de propreté, intégrale, amovible, antibactérienne et anti-odeurs. Ainsi les cuirs velours respirent mieux mais sont moins imperméables qu'un cuir lisse fermé en structure. Ils doi-

* Mince semelle de cuir située à l'intérieur de la chaussure.



Pour en savoir plus :

- Les équipements de protection individuelle, réf. A2P0195, OPPBTP
- www.synamap.fr

LE MARQUAGE SUR L'ÉTIQUETTE

Chaque chaussure de sécurité doit porter les indications suivantes :

- pointure ;
- désignation du fabricant et son pays ;
- numéro d'identification du fabricant ;
- date de fabrication ;
- marquage CE ;
- référence à la norme européenne ;
- catégorie appropriée (SB, S1 à S5).

La légèreté, élément de confort, est un critère de choix car une chaussure légère occasionne moins de fatigue. Grâce aux matériaux composites, la chaussure a perdu environ 500 g (soit le tiers de son poids) en quelques années.

Le caoutchouc des semelles donne, à la partie en contact avec le sol, la résistance à l'abrasion, à la chaleur, aux agressions chimiques (acides, huiles...), et l'adhérence. Le polyuréthane pour la couche intermédiaire confère confort, légèreté, amorti et souplesse.

vent alors subir un traitement hydrofuge. Extrêmement importante dans les chaussures montantes et fermées, la ventilation est favorisée par des doublures techniques en nid-d'abeilles qui assurent la circulation de l'air sur l'ensemble du pied, des perforations de l'embout. Le confort et la protection des chevilles et du cou-de-pied sont assurés par une tige et une languette matelassée.

À quel prix ?

Les différences de qualité ne sont généralement pas perceptibles sur la chaussure neuve, et il est utile de demander conseil. Le prix (de 20 € à 70 €) est aussi une bonne indication de la qualité. Par exemple, la norme impose une résistance d'une heure à la

pénétration de l'eau. Un cuir hydrofugé, qui résiste trois heures, sera vraisemblablement plus cher. De la qualité dépend aussi la durée de la chaussure qui peut aller de trois mois à deux ans.

Si l'employeur doit fournir gratuitement des EPI à ses employés, ceux-ci doivent leur apporter un minimum de soins pour en prolonger la durée de vie. Les chaussures doivent être aérées dans un endroit sec après le travail, nettoyées, débarrassées de la boue et le cuir graissé régulièrement. Enfin, il ne faut surtout pas oublier que le premier concerné, l'utilisateur, doit se sentir à l'aise dans ses chaussures. Des chaussures trop larges, trop étroites sont en effet réductrices. Faire participer ses équipes au choix peut s'avérer une sage précaution. ♦